



L'Annuaire Officiel des Métiers d'Art
Vitrine nationale des métiers d'art en ligne

IDEASS FRANCE

Innovation pour le Développement et la Coopération Sud-Sud

Institut National
des Métiers d'Art

www.ideassonline.org



Présentation

Par Catherine Virassamy, Institut National des Métiers d'Art (INMA)

Photos © Augustin Detienne ; photos © G.Jonca - Manufacture Nationale de Sèvres

Le site www.annuaire-metiersdart.com, Annuaire Officiel des Métiers d'Art de France est le premier annuaire des professionnels des métiers d'art officiel et national. Grâce à Internet, un annuaire en ligne recense les professionnels des métiers d'art de l'ensemble des régions françaises et représente une vitrine du patrimoine culturel français à l'international. Il s'adresse à tout public désirant bénéficier des services ou des produits d'un professionnel de qualité.

Construire des annuaires nationaux d'artisans en ligne, ou donner à voir les produits artisanaux des régions du monde à travers le Web répond à un enjeu culturel, de connaissance de l'autre, de respect de la diversité, de valorisation des femmes et des hommes dans une démarche de développement humain et durable.

L'Annuaire offre une méthode reproductible pour créer la vitrine internationale des artisans, pour faire découvrir les savoir-faire locaux, pour repositionner l'artisanat sur le marché international et pour devenir un magnifique outil de partage des passions et des connaissances. L'Annuaire est de plus un instrument pour valoriser l'apport spécifique des différentes Régions d'un pays, avec ses différences et richesses, au patrimoine national des savoirs. Il peut être élaboré dans tous les pays intéressés, soit en suivant la méthodologie adoptée en France, soit en l'adaptant aux spécificités institutionnelles et culturelles nationales.

Mis en ligne en décembre 2007 par l'Institut National des Métiers d'Art, il répond à une forte attente des professionnels des métiers d'art mais aussi des particuliers et vise le développement des savoir-faire locaux en France et à l'International. En 2010, l'Annuaire illustré recense les professionnels de 217 métiers d'art de toute les Régions de France.

L'Institut National des Métiers d'Art (INMA) est placé sous double tutelle du Secrétariat d'Etat chargé du commerce et de l'artisanat, des PME, du tourisme, des professions libérales et de la consommation, du Ministère de la culture et de la communication. Cette structure interministérielle unique de référence pour les métiers d'art a 4 missions principales :

- développer une expertise sur les métiers d'art et leur savoir-faire
- animer l'ensemble des réseaux Métiers d'art avec tous les acteurs institutionnels et professionnels

- développer la promotion des Métiers d'art au plan national et international
- explorer de nouveaux champs de développement culturel (arts plastiques, design, arts de la mode).

L'Annuaire apporte plusieurs garanties officielles, de qualité, d'excellence et de valeur des métiers d'art :

- Il est incontournable car il représente les professionnels des secteurs de la création, de la restauration et de la tradition ;
- pour les professionnels des métiers d'art, c'est le moyen d'entrer en contact avec une clientèle nationale et internationale mais aussi d'échanger avec des professionnels du monde entier ;
- pour les particuliers et les prescripteurs (architectes, décorateurs, etc.), c'est le moyen de bénéficier d'un large choix de professionnels français des métiers d'art de référence,

Les métiers d'art fondent l'un des socles essentiels du patrimoine immatériel culturel français. Ils sont peu connus du grand public et offrent pourtant en France une palette de plus de 200 métiers. Leurs 38.000 professionnels offrent un éventail de formations susceptibles d'intéresser les jeunes. Le secteur représente en France un chiffre d'affaires de 8 milliards d'euros, un potentiel de développement économique et territorial significatif.



■ Une solution pour quel problème ?

Les métiers d'art sont l'expression d'un art de vivre évoquant une époque où les hommes exploitaient et valorisaient directement les ressources locales pour la communauté. Les artisans d'art façonnent depuis toujours le patrimoine matériel et immatériel, ils construisent, restaurent les monuments, les paysages. Aussi, en assurant la pérennité du patrimoine local, l'artisanat participe au développement durable des territoires.

Il offre aujourd'hui un large potentiel de développement grâce à la création artistique et l'imagination des artisans créateurs qui intéressent l'économie contemporaine. Il représente ainsi une ressource incontestable pour l'éducation, la formation et l'économie.

Un nombre important de ces savoir-faire sont néanmoins fragiles du fait du contexte économique et de l'industrialisation et souffrent d'un déficit d'image auprès des jeunes.

Afin de promouvoir une image attractive de ces métiers et de donner une meilleure visibilité aux professionnels des métiers d'art, l'Institut National des Métiers d'Art a engagé au cours de ces dernières années la réalisation de plusieurs annuaires et inventaires :

- L'Inventaire des métiers d'art rares à Paris et en Ile-de-France afin d'identifier les entreprises et savoir-faire rares à transmettre via le site internet www.metiersrares.com,

- L'Inventaire des Métiers d'art Rares en France dans le cadre de la convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel et un catalogue des savoir faire rares.

- L'Annuaire Officiel des Métiers d'Art de France, qui a pour objectif d'améliorer la visibilité des entreprises et des professionnels des métiers d'art en France et à l'International www.annuaire-metiersdart.com

Ces initiatives ont enfin pour enjeu la transmission de métiers d'excellence visant au-delà de la sauvegarde du patrimoine, le développement humain et la cohésion sociale.

Un outil pour le développement local

L'Annuaire Officiel des Métiers d'Art de France est un outil important pour tout gouvernement intéressé à réaliser un investissement stratégique dans le développement local.

Dans le monde entier, l'artisanat riche de savoir-faire diversifiés constitue une ressource indéniable de développement des territoires et d'emploi des populations. Il représente des activités traditionnelles qui au fil des générations ont développé des savoir-faire uniques, ancrés dans les ressources culturelles, historiques et matérielles des territoires. Ce patrimoine culturel immatériel est un gisement pour la création, l'éducation et le tourisme.

Le fonctionnement de l'Annuaire permet de sélectionner les professionnels d'une région et de valoriser ses propres savoirs-faire. Il offre une première rencontre avec l'artisanat local.

En complétant l'information recueillie par l'INMA, l'annuaire constitue un outil de veille permettant d'identifier les spécificités locales au service des administrations régionales.




Un outil pour les professionnels des métiers d'art

L'Annuaire Officiel des Métiers d'Art de France est un outil important pour les professionnels des métiers d'art, pour le grand public, pour les investisseurs potentiels et les commerçants au niveau national et international.

Les professionnels des métiers d'art souhaitant entrer en contact avec une clientèle nationale et internationale ont désormais leur vitrine sur Internet. L'Annuaire présente aussi les différentes opportunités nationales et internationales pour les professionnels qui souhaitent participer à des manifestations, salons ou concours en bénéficiant d'une information privilégiée.

L'Annuaire Officiel des Métiers d'Art de France est ouvert à tous les professionnels des métiers d'art répondant aux critères définis par l'Institut National des Métiers d'Art en lien avec les partenaires de l'initiative.

Dans l'Annuaire, il est possible de trouver en un instant la fiche d'un professionnel de qualité en consultant son profil, ses savoirs-faire et ses productions. L'Annuaire Officiel des Métiers d'Art de France invite tout prescripteur ou particulier de toutes régions du monde à entrer en contact avec l'un des professionnels référencés sur le site.



L'Annuaire Officiel des Métiers d'Art de France, en pratique

L'Annuaire Officiel des Métiers d'Art de France est un site internet qui présente tous les professionnels référencés, grâce à plusieurs entrées possibles :

- géographiques : en sélectionnant le nom de la région, puis du département concerné en cliquant sur la Carte de France, ou en utilisant le moteur de recherche,
- secteurs, puis métiers (exemple : secteur bois, métier ébéniste),
- type d'activité (création, restauration ou tradition),
- mots clés : soit un produit, soit le nom d'une entreprise, soit le nom d'un professionnel, etc.

- la recherche peut également être multicritères : secteur, métier, région, ville.

L'annuaire est gratuit et libre d'accès. L'inscription répond à des critères de sélection de qualité.

La recherche des professionnels s'effectue par plusieurs entrées : géographique et /ou par groupe de métiers. Une fois la recherche lancée, la liste des résultats s'affiche, classée par ordre alphabétique et par ville. Après avoir choisi un professionnel, on arrive sur la page du professionnel sélectionné.



La mise en œuvre de l'Annuaire

En France, la conception et la mise en œuvre de l'Annuaire Officiel des Métiers d'Art ont été confiées à l'Institut National des Métiers d'Art (INMA) par le Secrétaire d'Etat chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme des Services et de la Consommation, dans le cadre de sa mission de service public.

Dans les pays intéressés, la mise en œuvre de cet instrument devra être assurée par une institution nationale chargée de la promotion des activités productives, de la culture, du commerce ou du tourisme. Cette institution se chargera de composer un groupe de travail avec la collaboration les acteurs incontournables, tels que les chambres de métiers et de l'artisanat, les chambres de commerce, les associations de professionnels, les autres ministères compétents.

En France, le site de l'Annuaire a été créé en lien avec le site Internet de l'Institut National des Métiers d'Art. L'Annuaire s'appuie sur un principe d'inscription volontaire et gratuite des professionnels des métiers d'art.

Dans les pays où la recherche des métiers et des professionnels demande un travail de connaissance directe des ateliers et de la production, le Comité national chargé de la production de l'Annuaire pourra définir des modalités différentes et spécifiques, adaptées au contexte et en impliquant les administrations locales.

L'organisation du Comité éditorial

Un **Comité éditorial** a été mis en place le 4 octobre 2007 et a notamment fixé sa composition, ses missions, son fonctionnement, son règlement, ses critères de sélection, ainsi que la liste des pièces justificatives à fournir par les professionnels des métiers d'art.

Ses membres sont les principaux partenaires de l'annuaire, ministères, chambres consulaires et organisations professionnelles. Le Comité veille à l'application du règlement fixant les critères de sélection des professionnels inscrits, attribuant la gestion et le développement du site à l'Institut National des Métiers d'Art.

Le Comité est présidé par la Directrice Générale de l'INMA et composé par les représentants des 3 Ministères (Secrétariat d'État chargé des Entreprises et du Commerce Extérieur, Culture et Communication, Éducation

nationale), représentants des Chambres de Métiers et des organisations professionnelles et deux personnalités qualifiées.

L'inscription s'effectue en deux étapes : une première étape de pré-inscription via une fiche à compléter, puis validée par l'INMA dès réception des pièces justificatives, une deuxième étape de mise en ligne de la fiche accompagnée de la transmission d'un mot de passe et login au nouvel inscrit afin qu'il puisse modifier sa fiche si nécessaire.



Statistiques du 1 décembre 2010		
Secteurs les plus recherchés	Nombre	%
Bois	10822	13.20%
Bijouterie-joaillerie-orfèvrerie-horlogerie	10761	13.10%
Textile	6825	8.30%
Décoration (tous matériaux)	6767	8.20%
Verre	5795	7.10%
Arts graphiques	5721	7%
Métal	5294	6.40%
Terre	4664	5.70%
Cuir	4289	5.20%
Mode	4279	5.20%
Métiers liés à l'architecture	2492	3%
Pierre	2240	2.70%
Facture instrumentale	2153	2.60%
Arts mécaniques / jeux-jouets	2037	2.40%
Luminaire	1980	2.40%
Arts du spectacle	1769	2.10%
Art floral	1681	2%
Arts et traditions populaires	1468	1.70%
Tabletterie	521	0.66%

Les critères de sélection

L'**Annuaire Officiel** des Métiers d'Art de France est ouvert à tous les professionnels des métiers d'art répondant aux critères définis par l'INMA. Les critères sont les suivants :

- exercer à titre professionnel un métier relevant de la nomenclature établie par l'Arrêté Ministériel du 12 décembre 2003 quel que soit le statut du professionnel (artisan, artiste, profession libérale, etc.),
- maîtriser un savoir-faire, des techniques et des outils traditionnels mais aussi innovants dans le but de créer, transformer, restaurer ou conserver, seul ou en équipe sous leur responsabilité, des ouvrages et des objets d'art produits en pièce unique ou en petite série,
- posséder un diplôme et/ou avoir une expérience d'au moins 6 ans dans le métier d'art considéré,
- posséder un atelier en France,
- être à jour de ses obligations fiscales et sociales.

L'inscription volontaire et gratuite en ligne

Un **texte** de présentation de l'annuaire et du règlement (téléchargeable *PDF) est présenté dans la page web de l'Annuaire, ainsi qu'une page de pré inscription. Après avoir certifié sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement et validé les cases à cocher, l'internaute est redirigé vers la page du formulaire d'inscription déjà en place. Le professionnel est pré inscrit.

L'inscription est validée par le chargé de projet de l'INMA, après réception des pièces justificatives :

- un extrait d'immatriculation au Répertoire des Métiers ou au Registre du Commerce, une

attestation d'affiliation aux organisations des respectives professions concernées

- le(s) diplôme(s) des personnes détenant le savoir-faire correspondant au métier exercé ou, s'ils ne possèdent pas de diplôme, le justificatif de 6 années d'expérience ;
- tout document justifiant les références incontestables de savoir-faire (Maître d'Art, Meilleur Ouvrier de France, Entreprise du Patrimoine Vivant, etc.) ;
- tout document justifiant de la possession d'un atelier en France (facture d'électricité, de téléphone, d'eau).

Dès la pré-inscription, le professionnel reçoit un login et mot de passe transmis par mail par l'opérateur pour lui permettre d'accéder à sa fiche et d'effectuer des modifications. Dès réception des pièces justificatives, le professionnel reçoit une confirmation de son inscription en recevant un e-mail lui indiquant le lien direct vers sa fiche.



Les fiches de présentation des professionnels

L'INMA a défini le format pour la présentation de chaque fiche qui décrit les professionnels. La fiche du professionnel comprend :

- 10 photos de ses produits (avec fonction zoom)
- Coordonnées : nom, prénom, adresse, code postal, ville, téléphone, portable, fax, email, site Internet
- Secteur, métier, spécialité
- Titres, diplômes et formation
- Savoir faire spécifique
- Références professionnelles (commandes, chantiers)
- Présentation de l'entreprise : historique, savoir-faire de l'entreprise, produits, capacité de production, etc.
- Lien vers site professionnel



Résultats

L'Institut National des Métiers d'Art est chargé du développement de l'Annuaire Officiel des Métiers d'Art de France depuis le 10 décembre 2007 en collaboration avec l'ensemble des acteurs des métiers d'art, locaux et nationaux, les Chambres de Métiers et de l'Artisanat, les Chambres de Commerce et d'Industrie, les organisations professionnelles et les associations locales de professionnels.

Il assure une mission de veille et d'information sur les métiers d'art à travers son centre de ressources, sa vidéothèque et son site Internet www.institut-metiersdart.org au service de tous les publics.

Par sa base d'information en ligne notamment sur les formations, il s'adresse aux jeunes qu'il désire sensibiliser à ces métiers et aux perspectives qu'ils offrent en France et en Europe.

Par sa base d'évènements en ligne, il s'adresse plus particulièrement aux professionnels des métiers d'art et aux prescripteurs.

Par son action de communication, il assure la promotion de l'Annuaire Officiel des Métiers d'Art en s'appuyant sur ses outils de communication dédiés aux métiers d'art et ses opérations évènementielles telles que :

- le Prix Avenir Jeunes en formation qui assure une communication sur les métiers d'art tout au long de l'année, à l'échelon régional, puis national.
- les Journées des Métiers d'Art, manifestation nationale initiée en 2002 par le Ministère des PME, du Commerce, de l'Artisanat et des Professions Libérales et désormais rendez-vous incontournable des professionnels avec le grand public (ateliers portes ouvertes, expositions, information sur les formations aux métiers d'art).

L'information des professionnels s'effectue, grâce aux fichiers transmis par les chambres consulaires et les organisations professionnelles, par des mailings envoyés à près de 30 000 professionnels des métiers d'art leur proposant une inscription gratuite et volontaire. Cette initiative est complétée par des rédactionnels dans les revues professionnelles, la diffusion de flyers sur les salons et évènements professionnels, des liens et échanges de publicité avec les sites Internet des partenaires.

Au cours de ces années, l'Annuaire a permis d'atteindre les résultats suivants :

- Gestion d'une vitrine de l'excellence favorisant le rayonnement de la France à l'international
 - Découverte des spécificités de l'artisanat français par secteur et par région
 - Amélioration de la visibilité des professionnels français
 - Création d'un réseau de professionnels en lien sur Internet ; avec 2500 professionnels référencés et un potentiel d'environ 10 000 professionnels français répondant aux critères de qualité
 - Présentation de la diversité des métiers d'art: des métiers rares aux métiers du luxe qui sont une spécificité française et représentent environ 1000 professionnels d'exception
 - Soutien des professionnels par un accompagnement privilégié: participation à des évènements phares des métiers d'art (salon, prix, concours, publications)
 - Création d'un outil souple duplicable à l'International
- L'INMA a favorisé la participation des professionnels à des salons et évènements tel que Les Artisanales de Chartres (octobre 2009), Le Salon de la Maroquinerie (septembre 2009), Opération « Accessoires absolus » magasin Le Printemps (septembre 2009).
- La Presse aussi a valorisé les métiers d'Art inscrits dans l'Annuaire: Elle Décoration, Décembre 2009 ; Cigale, septembre 2009 ; Maison Française, septembre 2009 ; L'Objet d'Art, août 2009 ; Maison à part, juin 2009 ; Métiers 37, juin 2009 ; Le Figaro, décembre 2008 ; Le Nouvel Observateur, novembre 2008 ; Vieilles Maisons Françaises, mai 2008 ; Offrir International, avril 2008 ; Maison & Objet, janvier 2008 ; A Nous Paris, janvier 2008. La chaîne de télévision France 5 a réalisé un focus sur l'Annuaire en novembre 2009 lors de l'émission Question Maison.



Intérêt international

L'objectif de l'Annuaire Officiel des Métiers d'Art de France est de faire émerger les formes de l'artisanat local susceptibles de répondre aux nouvelles problématiques et aspirations du monde contemporain. Le site de l'annuaire offre ce catalogue ou galerie virtuelle de la diversité culturelle des métiers rares, précieux ou d'exception pour être visibles partout dans le monde.

A ce titre, l'Annuaire Officiel des Métiers d'Art de France est notamment inscrit en tant que patrimoine culturel immatériel au titre des Inventaires demandés par la Convention de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Il permet par ailleurs une mise en réseau virtuel permanente entre les artisans et publics mais aussi entre les organisations, associations et institutionnels de nombreux pays grâce aux liens utiles Internet affichés sur le site.

Outre ce site spécialisé, le projet a pour but de valoriser l'artisanat et les manifestations menées dans les organisations ou les pays partenaires.

L'Annuaire en ligne a enregistré une moyenne de 4.000 visites par mois, provenant de 41 pays, principalement de la Méditerranée, et de 461 villes.



■ Pour en savoir plus

Pages Internet :

- www.annuaire-metiersdart.com
- www.metiersrares.com
- www.institut-metiersdart.org

Sites Internet :

- www.francetoday.com 2010
- www.metiersdart-lorraine.eu juin 2010
- www.cidj.com, février 2010
- www.geneteparis.com janvier 2010
- www.createurs-de-mode.com décembre 2009
- www.ljbourgogne.com décembre 2009
- www.france5.fr novembre 2009



■ Contacts

Pour établir des collaborations, vous pouvez vous adresser directement à :

Institut National des Métiers d'Art (INMA)

Institut National
des **Métiers d'Art**

Catherine Virassamy

Adresse : 23 avenue Daumesnil 75012 Paris

Telephone : 0033 55 78 85 89

e-mail : virassamy@inma-france.org

Le Programme IDEASS - Innovation pour le Développement et la Coopération Sud-Sud - fait partie de l'initiative de la coopération internationale ART. IDEASS se situe dans le cadre des résolutions des grands Sommets mondiaux des années '90 et de l'Assemblée Générale du Millénaire, qui donnent une priorité à la coopération entre les acteurs du Sud, avec l'appui des pays industrialisés.

L'objectif d'IDEASS est de renforcer l'efficacité des processus de développement local, à travers une majeure utilisation de l'innovation pour le développement humain. IDEASS opère comme un catalyseur pour la diffusion des innovations sociales, économiques et technologiques qui favorisent le développement économique et social au niveau territorial, à travers des projets de coopération Sud-Sud. Les innovations promues peuvent être non seulement des produits ou des technologies mais aussi des pratiques sociales, économiques ou culturelles. Pour plus d'informations sur le Programme IDEASS, veuillez consulter le site: www.ideassonline.org.

IDEASS

Innovation pour le Développement et la Coopération Sud-Sud



ART - Appui aux réseaux territoriaux et aux thématiques de coopération pour le développement humain - est une initiative de coopération internationale qui associe des programmes et des activités de plusieurs organisations des Nations Unies. ART soutient un nouveau type de multilatéralisme, dans lequel le système des Nations Unies travaille avec les gouvernements en favorisant la participation active des communautés locales et des acteurs sociaux du Sud et du Nord. ART rejoint les Objectifs de Développement du Millénaire (ODM).

Dans les pays intéressés, ART opère à travers des programmes-cadres nationaux de coopération pour la Gouvernance Locale et le Développement - ART GOLD. Ces programmes créent un contexte institutionnel organisé de sorte que plusieurs acteurs nationaux et internationaux puissent contribuer au développement humain du pays de façon coordonnée et complémentaire. Les participants sont les pays donateurs, des agences des Nations Unies, des gouvernements régionaux, des villes et des gouvernements locaux, des associations, des universités, des organisations du secteur privé et des organisations non-gouvernementales.

C'est dans le cadre des Programmes ART GOLD que sont promues les innovations de IDEASS et que se développent les projets de coopération pour son transfert quand les acteurs locaux le désirent.